

POUVOIR

Monsieur / Madame

Maire de

Donne pouvoir pour l'Assemblée Générale de l'AMG du mercredi 12 février 2020 à

Monsieur / Madame

Adjoint au Maire ou Maire de

*Chaque maire peut se faire représenter par un de ses adjoints – ou par le maire d'une autre commune.
Chaque représentant n'a droit qu'à un pouvoir.*

Fait à

Le/...../.....

Signature

Tampon de la mairie